



/DISCOURS DE MADAME LA MAIRE

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 ;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2017 ;
3. Les orientations du budget 2018.

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2016 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Revenus 2016	1 259 627 \$
Dépenses 2016	(1 052 901 \$)
Activités d'investissement	(6 378 \$)
Remboursement de la dette	(21 894 \$)
Excédent non affecté	20 000 \$
Remboursement du fond de roulement	(2 584 \$)
Excédent de fonctionnement	195 870 \$

Notre excédent de fonctionnement au 31 décembre 2015 s'élevait à 361 770 \$ à ce montant s'ajoute l'excédent de fonctionnement de 2016 de 195 870 \$ moins les affectations aux activités de fonctionnement et d'investissement de 79 495 \$ totalisant au 31 décembre 2016 la somme de 478 145 \$.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

<i>Les indications pour 2017 sont :</i>	Budget 2017	1 362 636 \$
	Recettes au 31 octobre 2017	1 436 110 \$
	Dépenses au 31 octobre 2017	1 260 606 \$

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Le Conseil a résolu de retirer du surplus accumulé non affecté un montant total de 65 452,46 \$ pour les travaux et achats suivants :

- Fermeture du fossé des loisirs (35 000 \$)
- Travaux de réfection des rues Claing et Gagné et du 4^e Rang (15 000 \$)
- Rénovation du bureau municipal et de la bibliothèque (10 255,58 \$)
- Achat d'un souffleur pour le tracteur (5 196,88 \$)

Un montant de 5 166 \$ a été emprunté au fonds de roulement pour l'achat d'un afficheur de vitesse qui devra être remboursé sur trois (3) ans à raison de 1 722 \$ par année à compter du 6 juin 2018.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent tout de même d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus en 2017 (en date du 31 octobre 2017) :

Excavation Michel Lemay inc.	Déneigement, transport et achat d'abrasifs	73 474,44 \$
Excavation JD	Égout pluvial des Loisirs	15 394,56 \$
	Point d'eau rang Fleury	6 671,81 \$
	Réparation d'urgence ponceau rang Fleury	12 945,17 \$
	Travaux divers (empierrement, excavation)	8 094,45 \$
Allen Entrepreneur général	Usine de traitement des eaux usées (paiement final)	33 000,37 \$
Pavage Maska	Réfection des rues Claing, Gagné et 4 ^e Rang	95 848,46 \$

Projets d'immobilisations réalisés en 2017 (dépenses nettes) :

Égout pluvial du terrain des Loisirs	35 294,01 \$
Afficheur de vitesse	5 165,38 \$
Rénovation de la bibliothèque	7 055,85 \$
Rénovation du bureau municipal, achat de mobilier de bureau et d'un ordinateur	3 199,73 \$
Réfection des rues Claing, Gagné et 4 ^e Rang	87 522,42 \$
Coffre à outils pour le camion de la voirie	1 527,90 \$

Réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Voici le résultat des revenus et dépenses de ce projet en date du 31 octobre 2017.

Dépenses	5 570 321,46 \$
Remboursement des taxes	(361 779,52 \$)
Subvention TECQ	(653 317,00 \$)
Subvention FCCQ	<u>(3 315 000,00 \$)</u>
Dette pour le réseau d'égout	1 240 224,94 \$

2. Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le conseil, selon le Règlement 2000-08. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	Rémunération et allocation de dépenses du maire	8 035,20 \$/an
	MRC des Maskoutains (préfet)	28 163,52 \$/an
	Présidente de la Commission du patrimoine et du CDEE	883,08 \$/an
	R.A.R.C.	96,12 \$/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
	Délégué à la MRC les Maskoutains	8 383,44 \$/an
	Délégué substitut à la Régie des déchets	98,46 \$/réunion
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
	Délégué à la R.A.R.C.	96,12 \$/réunion
M. Éric Delage	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
Mme Emmanuelle Bagg	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an

M. Guy Robert	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller Délégué à la Régie des déchets	2 678,40 \$/an 98,46 \$/réunion
Mme Josée Mathieu	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller (fin de mandat le 5 octobre 2017)	2 060,30 \$/an
Mme Isabelle Hébert	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller (début de mandat le 6 octobre 2017)	618,10 \$/an

3) **LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2018**

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2018 sera le troisième exercice du rôle triennal d'évaluation. L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à de 138 390 100 \$ comparativement à 134 395 500 \$ en 2017.

Le rôle d'évaluation est disponible pour consultation durant les heures régulières du bureau.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 \$ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2018.

Projets d'immobilisations pour 2018

En 2018, nous prévoyons effectuer les travaux de voirie suivants, tout dépendant des subventions reçues :

- Prolongement du réseau d'égout sur la rue de l'École
- Réfection d'un ponceau sur la rue Claing
- Parcours santé (sentier pédestre)

Taux de taxation pour 2018

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget pour 2018. Malgré certaines dépenses qui subiront une hausse, nous ferons tous les efforts nécessaires pour ne pas trop augmenter la charge fiscale des contribuables.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2018 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent, sauf exceptions, tous les premiers lundis du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire